



# CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 25 novembre 2019

### Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 15 novembre 2019.

- Présents : 18 /22 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17 /18
- Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

### Désignation d'un secrétaire de séance

Madame EL KORY Nana, Vice Présidente du CVL, est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 07 novembre 2019.
- 2. Approbation de l'ordre du jour.
- 3. Finalisation des commissions
- 4. Budget 2020
- 5. Projet d'Etablissement

6. Questions diverses

Secrétaire de séance

Nana EL KORY

Proviseur

Stéphane GIRARD





Monsieur le Proviseur s'exprime avec une grande émotion sur la triste nouvelle qui a bouleversé notre établissement à l'annonce du décès d'un élève de 3<sup>ème</sup>, Mohamed Nail Ould Hammeye. Une cellule d'écoute a été mise en place afin d'aider les élèves mais aussi les adultes qui le souhaitent. Le CESC formulera des propositions afin de travailler auprès des élèves sur la prévention des risques.

### I. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 07 novembre 2019

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 07 novembre 2019. Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

### II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est aussi adopté à l'unanimité

### III. <u>Finalisation des commissions</u>

Monsieur le Proviseur présente les différentes commissions. Quelques unes ne sont pas totalement complétées.

#### IV. **Budget 2020**

Madame KHAIRIG commente le budget en s'appuyant sur le rapport prévisionnel communiqué aux membres du CE. Elle précise à nouveau que nous travaillons sur une année civile et non pas sur une année scolaire. Nous sommes un EGD (Etablissement en Gestion Directe) et que le CE exprime un avis formé mais que c'est le CA de l'AEFE qui valide le budget in fine.

Mme KHAIRIG explique que le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et recettes de l'établissement pour une année civile.

Il faut noter qu'un budget prévisionnel peut être rectifié, rééquilibré suivant l'évolution de l'établissement au courant de l'année, tout comme les subventions qui peuvent être modifiées d'une année à l'autre, rien n'est figé. L'architecture budgétaire est construite suivant certains référentiels : Recettes, Dépenses avec différents axes. Mme KHAIRIG explique que l'équilibre de ce budget est difficile à réaliser, en raison notamment des reversements importants effectués vers le siège. M. Le Proviseur indique que Mme Khairig et lui se rendront au séminaire des EGD à Paris à la mi-décembre et que ce point sera abordé avec la Direction de l'AEFE. L'Agence est alertée sur les problèmes financiers que rencontre notre établissement malgré les efforts mis en place.

M. ROGGERI demande si nous avons un commissaire aux comptes, dans l'établissement il n'existe pas de commissaire aux comptes. Il s'interroge sur le budget du poste informatique qui est très important et demande





si nous avons une notion de notre parc informatique. M. Le Proviseur explique que notre ingénieur informatique M. GANDEGA gère parfaitement ce poste et que celui-ci varie suivant les besoins exprimés par l'établissement. Mme KHAIRIG explique que nous avons fait appel à différents fournisseurs afin de renégocier les contrats et nous avons reçu plusieurs devis. Il faut noter que le nombre de prestataires sur Nouakchott est très réduit et que la maintenance est très souvent complexe.

M. ROGGERI demande quels sont les postes de dépenses les plus substantiels. Mme KHAIRIG confirme que les frais des personnels et l'électricité sont les deux secteurs les plus conséquents, sachant que nous avons eu un trimestre avec des températures très élevées sur une durée assez longue.

M. le Proviseur explique que l'AEFE, et donc le LFTM, s'inscrit dans une politique de développement des effectifs. Pour ce faire, on pourrait envisager de débuter un cylindrage de l'établissement à quatre classes par niveau en commençant par le CP. Ceci entrainerait une hausse de notre plafond des emplois mais aussi une augmentation des recettes de scolarité. Pour le moment l'Agence travaille sur une consolidation et une stabilisation des postes de résidents. Peut-être de nouveaux postes de résidents pourront-ils être sollicités pour accompagner ce développement.

M. Le Proviseur indique qu'un courrier a été envoyé par M. BROCHET le directeur de l'AEFE aux représentants des parents d'élèves concernant le budget 2020 et qu'une implication plus importante de ces derniers sera effective dans les tous prochains mois.

Le Budget est mis au vote :

Abstention: 2Pour: 15

### V. Projet d'Etablissement 2020/2023

M. Le Proviseur indique que le projet d'Etablissement est établi pour une durée de 3 à 4 ans. Nous devons faire une analyse de notre population scolaire et de ses spécificités, nous adapter au contexte particulier, prendre en compte les atouts et les freins de l'établissement. L'élaboration du projet peut reprendre des thématiques déjà établies, les faire évoluer et apporter des améliorations.

Ce Projet est un document de référence pour l'ensemble des équipes de l'établissement.

M. Le Proviseur propose de mettre en place une équipe afin de travailler sur ce document.

Les instances qui participent au projet :

- Des membres du Conseil d'Etablissement
- Des membres du Conseil Pédagogique
- Des membres du Conseil des Maîtres
- Des membres du CVLC
- Un Comité de pilotage du projet qui n'existe pas et qui serait composé de 4 membres de la direction, 4 enseignants, 2 élèves, 2 parents







Si d'autres personnes veulent s'investir, elles seront les bienvenues.

Calendrier du Projet d'Etablissement

- Décembre : Analyse du projet en cours, premières propositions
- Point d'étape en février/mars au CE
- Ecriture du projet en avril/mai
- Vote du CE en juin

# VI Questions diverses

Le voyage Paris Londres : Le visa pour l'Angleterre reste très compliqué, c'est pour cette raison que le voyage doit être modifié. Il est probable que cette excursion se transforme en Paris Amsterdam, cela reste à définir avec les professeurs qui sont à l'initiative de ce projet.

Mme KAMARA (délégué des parents d'élèves) demande si une classe transplantée ne pourrait pas se faire au niveau local. M. Le Proviseur explique que ce sont les professeurs qui proposent les différents voyages pédagogiques en fonction des thèmes étudiés.

Comité technique opérationnel : M. Le Proviseur indique qu'il n'existe pas dans notre établissement de Comité technique opérationnel.

Les réunions d'heures syndicales : M. Le Proviseur explique la règlementation à ce sujet, les textes de la fonction publique indiquent que cette réunion peut se tenir mensuellement pendant une heure sur le temps de travail. Ce choix d'horaire en fin de matinée permet aux parents de récupérer les enfants plus facilement. Cependant l'accueil des élèves est toujours assuré.

La prise en charge des élèves en cas d'absence des professeurs. Mme BREARD rappelle qu'une enseignante occupe le poste de remplaçante et que parfois nous avons plusieurs remplaçants dans l'établissement afin de pallier les différentes absences des enseignants de primaire.

M. Le Proviseur indique qu'il est plus difficile au secondaire d'effectuer les remplacements mais qu'un planning est mis en place lors des absences prévues et que certaines heures peuvent parfois être remplacé par une autre matière. Nous essayons de faire au mieux pour couvrir au maximum les absences. Il est nécessaire de rappeler qu'avec la nouvelle réforme les stages sont massés sur ce début d'année scolaire.

Les APC, Mme BREARD commente la répartition des heures d'APC en indiquant que c'est une activité complémentaire selon les besoins des élèves. Les enseignants doivent effectuer 36h sur l'année, c'est une obligation de service. Dans notre établissement le choix du mardi après midi a été fait, sur le créneau 15h/16h.







Les APC proposent une aide aux élèves, de manière individuelle ou par petits groupes, elles peuvent concerner également un projet ou encore un travail sur la méthodologie. Ce ne sont pas toujours les mêmes élèves qui bénéficient des APC.

Les éléments de comparaison. M. Le proviseur souligne que notre établissement est atypique et qu'il est complexe de se comparer à un autre EGD de part la taille de l'établissement, la situation, le budget. Nous allons éventuellement nous renseigner auprès du Niger, mais les éléments de comparaison sont minces.

Information sur la classe de neige. M. Le Proviseur indique que le projet est abandonné par manque d'effectif. Il faudra en tirer des leçons et s'interroger sur l'information, revoir la communication avec les familles. Il serait judicieux de mettre en œuvre « une chartre des voyages ». Afin de répondre à la question de l'accompagnent par les enseignants M. Le Proviseur réaffirme toute la confiance qu'il a dans les 3 enseignants de CM2.

La séance du Conseil d'Etablissement est close à 20h30.

Un rafraichissement est ensuite proposé aux membres du CE.